

MRC DE BELLECHASSE PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR) FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Pour être admissible, vous devez :

- être propriétaire-occupant;
- être citoyen canadien ou résident permanent;
- avoir un revenu, pour l'ensemble des membres de votre ménage, inférieur ou égal au revenu maximal admissible au programme, lequel varie en fonction de la taille du ménage et de la région;
- être propriétaire d'un bâtiment dont la valeur, en excluant le terrain, doit être inférieure ou égale à la valeur maximale établie par la MRC. Cette valeur ne peut dépasser 115 000 \$

PROPRIÉTAIRE(S)-OCCUPANT(S)

Propriétaire 1

No téléphone résidence

No téléphone cellulaire

Courriel

Propriétaire 2

No téléphone résidence

No téléphone cellulaire

Courriel

LOGEMENT

Adresse

Municipalité

Code postal

Type de bâtiment : Unifamiliale / jumelé

Maison mobile

Autre (préciser) :

Le bâtiment comprend-il d'autres espaces que le logement admissible (ex. : local commercial, logement locatif, etc.) ? Oui Non

Valeur du bâtiment (excluant la valeur du terrain) : _____ \$ Selon le compte de taxes (année) : _____

COMPOSITION DU MÉNAGE

Nombre total de personnes dans le ménage (incluant enfant) :

AIDE FINANCIÈRE DÉJÀ REÇUE D'UN AUTRE PROGRAMME DE LA SHQ

Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme RénoVillage (RVI) ou RénoRégion (PRR) au cours des 10 dernières années?

Oui

Non

REVENU DU MÉNAGE

Revenu total du ménage (incluant enfant au travail) :

.00 \$

TRAVAUX		
Indiquez la ou les déficiences majeures touchant votre bâtiment		
1. Les murs extérieurs (revêtement extérieur, revêtement intermédiaire, pare-vapeur, solin);	1)	<input type="checkbox"/>
2. les ouvertures (portes, fenêtres)	2)	<input type="checkbox"/>
3. les saillies (éléments structuraux des galeries, balcons, escaliers extérieurs);	3)	<input type="checkbox"/>
4. la toiture (revêtement de toiture, pontage);	4)	<input type="checkbox"/>
5. la structure (fondation et ossature du bâtiment);	5)	<input type="checkbox"/>
6. l'électricité (câblage, panneau de dérivation, entrée électrique);	6)	<input type="checkbox"/>
7. la plomberie (tuyauterie, puits, installation septique);	7)	<input type="checkbox"/>
8. le chauffage (appareil et système de chauffage);	8)	<input type="checkbox"/>
9. l'isolation thermique (isolation mur, plafond, fondation).	9)	<input type="checkbox"/>
<p>Décrivez brièvement la ou les déficiences majeures que vous avez identifiées :</p>		

PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE
- Avis de cotisation fédéral de l'année civile qui précède la programmation concernée de tous les occupants du ménage.
- Compte de taxes municipales de l'année civile en cours.

La subvention pour votre logement peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Le pourcentage d'aide varie selon le revenu du ménage. Votre logement doit nécessiter des travaux admissibles d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures, lesquels seront identifiés par le partenaire municipal lors d'une visite d'inspection.

Note : Les travaux exécutés avant l'autorisation du partenaire municipal ne sont pas admissibles à une aide financière.

ENVOI DE LA DEMANDE
<p>La demande doit être acheminée à l'adresse suivante :</p> <p>MRC de Bellechasse A/S Marianne Mercier-Therrien 100, rue Mgr Bilodeau Saint-Lazare (Qc) G0R 3J0 info@mrcbellechasse.qc.ca</p>

SIGNATURE DU OU DES PROPRIÉTAIRES		
J'atteste que les informations ci-dessus sont véridiques et complètes et je reconnais que toute information erronée pourrait remettre en cause ma demande.		
Signature		Année/Mois/Jour
Signature		Année/Mois/Jour
(À l'usage de la MRC)		Reçu à la MRC le (Année/Mois/Jour)
No de dossier :		